

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 34

Artikel: A Gimel-les-Bains
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Théâtre, 11, Lausanne.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un article à 28° au-dessus de zéro.

La Suisse est belle,
Ah ! qu'il la faut chérir,
Sachons pour elle,
Vivre et mourir !

Pour le moment, vivons, c'est encore le meilleur moyen de servir son pays.

Si jamais l'ennemi nous menace — ce qui est peu probable, quoiqu'en disent nos colonels — je ne doute nullement que nous ne sachions pousser l'amour de la patrie jusqu'au sacrifice même de notre vie.

« Le jour où les Suisses seraient attaqués, disait l'autre jour quelqu'un, ils seraient féroces, car chacun sentirait bien que ce n'est pas pour l'honneur ou la vaine gloire d'un prince qu'il se bat, mais pour le bien commun, pour cette petite patrie qui est tout notre amour ! »

Mais, je vous le répète, nous n'en sommes pas là,

Car, dans ces lieux, règne à jamais
L'amour des lois, la liberté, la paix.

Oui, la paix est avec nous ; c'est chose entendue. L'amour des lois aussi ; l'obésité croissante des recueils de lois et l'ardeur de nos législateurs en témoignent éloquemment. Quant à la liberté, c'est une autre affaire. Je ne parle pas de celle que la fièvre légiférante à laquelle j'ai fait allusion nous dispute et nous arrache bribe par bribe ; il y a longtemps que, par amour des lois, nous en avons fait notre deuil. Je parle de cette part de liberté tout intime — si je puis m'exprimer ainsi — qui n'eut jusqu'ici d'autre frein que le respect de la liberté d'autrui. En voilà une aussi qui est très près de disparaître ; et ce n'est point sur l'autel des lois que nous en faisons le sacrifice, mais bien sur la caisse insatiable de nos hôteliers.

L'« industrie des étrangers », que nous ne tarderons pas sans doute à appeler pompeusement notre « industrie nationale », s'étend comme une pieuvre immense sur notre pays et en aura bientôt envahi les coins les plus reculés, refoulant les indigènes et, avec eux, la simplicité des mœurs, la cordialité, la bonhomie de notre peuple, le pittoresque de nos cités et de nos montagnes, tout enfin ce qui faisait le charme de notre pays.

Et, tandis que nos hôtes prennent sans façon le haut de la table, tandis qu'ils commandent en maîtres partout et réduisent au rôle d'humbles valets un bon tiers des Suisses, les deux autres tiers attendent patiemment, à la porte, la manne que sont censés nous apporter ces immigrés cosmopolites. Vaine illusion, car tout ce monde, avant de passer la frontière, a pris toutes les dispositions, toutes les précautions que l'on prendrait pour une excursion dans la forêt de Bondy. C'est l'œil au guet, l'oreille attentive et la main sur leur portemonnaie que ces visiteurs s'aventurent dans notre pays, où, c'est leur conviction, ils doivent être... volés. Aussi, font-ils d'avance leur budget, et marchandent-ils effrontément partout, avec l'assurance de gens qui sont persuadés qu'on veut « la leur faire ».

Et nous, bons petits Suisses, nous n'en sommes pas plus fiers, et nous nous confondons en courbettes et en excuses, protestant de notre honnêteté. Mais, c'est peine perdue ; en fin de compte, nous n'y sommes pas moins pour nos frais de politesse et pour nos amabilités.

Il ne faut point nous abuser, l'étranger qui vient chez nous, maintenant, veut surtout y faire des économies, et, quand il a payé son tribut obligé à l'hôtelier, il ne desserre plus volontiers les cordons de sa bourse.

Au fond, je suis sûr que tout ce que nous gagnons à l'honneur d'être la table d'hôte de l'univers, c'est un sensible renchérissement de la vie et une foule de petites vexations d'autant plus pénibles que nous sommes chez nous, après tout, et que nous voudrions, pour le moins, jouir du droit élémentaire du charbonnier. Ce n'est point agréable — oh ! mais pas du tout — que de vivre les trois quarts de l'année dans un monde renversé.

Oh ! je sais bien que ce n'est point là le sentiment de nos hôteliers ; cela se comprend ; mais ils ont grand tort d'oublier trop que tout le monde ne vend pas de la soupe, en Suisse, et que, par ci, par là, on en revient un peu de cet engouement pour « la » fameuse industrie des étrangers, qui nous coûte souvent plus qu'elle ne nous rapporte.

Il n'est pourtant pas écrit que les Suisses passeront leur vie au service de l'étranger. Ils ne demanderaient pas mieux que de se servir enfin les uns, les autres ; ils y trouveraient, en bien des cas, plus de plaisir, peut-être ; plus de reconnaissance réciproque, assurément.

Et, tenez, voici à l'appui de ce qui précède, trois faits. Deux de ces faits m'ont été contés ; je fus témoin de l'autre.

* * *

Un monsieur étranger se rend de la plaine à une de nos stations alpestres où il compte passer quelques semaines. La chaleur est intense ; le voyageur enlève son habit.

Après une heure et demie de marche, arrivé presque à destination, il veut remettre son veston et s'aperçoit que, en route, il a perdu son portefeuille de poche contenant ses papiers et quelques centaines de francs en billets.

Défaufilé — on le serait à moins — il hèle deux pauvres enfants qui jouent devant un chalet et leur demande de l'aider à chercher le portefeuille. Ils refont ensemble toute la route, jusqu'à la plaine. Pas de portefeuille. L'étranger avise le commandant du poste de gendarmerie, qui aussitôt donne les ordres pour les recherches nécessaires au cas qu'il y ait eu vol.

Accompagné des deux enfants, qui fouillent tous les buissons, l'étranger reprend le chemin de la montagne. Soudain, un des petits trouve le portefeuille. Il est intact. Dans sa joie de rentrer en possession de son bien, le brave touriste oublie ses peines, ne pense plus aux gendarmes, qui, pour lui, courent les chemins, et donne libéralement à chacun des enfants... vingt centimes.

* * *

Quatre messieurs, en séjour dans nos montagnes, font, sous la conduite d'un guide, l'ascension d'une sommité voisine. Le temps est beau, le pays est admirable ; ils prolongent leur excursion et s'en vont redescendre tout à l'opposé, dans la plaine. La course a parfaitement réussi, et le guide — comme tous les guides — a été des plus dévoués.

Au retour, les excursionnistes s'arrêtent dans une auberge. Le guide, discret, prend place à une table voisine de celle où sont assis ses clients et commande une limonade.

Il s'absente un instant.

— Avez-vous payé la limonade du guide ? profite de demander l'un des touristes à son compagnon.

— Non ; je crois qu'il ne faut point se mettre sur ce pied. Nous lui avons donné le prix qu'il nous a fixé pour la course. A présent, s'il lui plaît de boire quelque chose, c'est son affaire.

Et le guide a payé sa limonade.

* * *

C'est toujours dans la montagne.

Une famille étrangère demeure quatre ou cinq semaines à l'hôtel. Elle se signale surtout par ses exigences et ses incessantes plaintes, à tout sujet.

Lors de son départ, par des moyens que nous ne pouvons deviner, tant ils sont loin de notre pensée, cette famille réussit à quitter l'hôtel sans satisfaire au traditionnel usage de la gratification aux employés, dont elle utilisa les services pendant son séjour.

* * *

Ferions-nous cela, nous autres d'ici ?

Jamais !

En général, nous nous acquittons très correctement de ce que nous devons et même de l'amabilité et des égards élémentaires qu'on ne nous a point montrés.

Les gens du pays, ça ne compte pas. Ceci dit dans les deux sens. J. M.

— — —

A Gimel-les-Bains. — Petite Ninette à sa mère :

— Notre Cécile doit-elle boire encore beaucoup d'eau de la Rosière avant de trouver un fiancé ?

— — —

Chez le graphologue. — Un fiancé fait examiner par un graphologue un billet de sa future.

— C'est, dit l'expert, l'écriture d'une personne intelligente, honnête, laborieuse et fidèle.

— Et combien a-t-elle ?

Petites annales d'août.

1465. — Le 14 août, le soleil commença à paraître bleu, ce qui dura pendant quelques jours, au bout desquels il perdit cette couleur et s'éclipsa entièrement. BOYVE.

* * *

1473. — L'été fut extrêmement chaud et sec,